

« On ne peut pas décarboner la construction sans le bois »

En visite à Bordeaux lundi, le ministre de l'Agriculture Marc Fesneau a inauguré le congrès sur la construction bois, Woodrise. L'occasion de faire le point sur la filière mais également sur la MHE, l'élevage et le glyphosate



Le ministre de l'Agriculture Marc Fesneau. G. BONNAUD / « SO »

Recueilli par Valérie Deymes
v.deymes@sudouest.fr

Vous étiez ce lundi à Bordeaux, au lancement du salon Woodrise, pour la signature du contrat stratégique de la filière bois. Quels sont les enjeux pour celle-ci dans le contexte de changement climatique ?

Le premier enjeu est celui du renouvellement et de l'adaptation de la forêt. Cette dernière est un gisement de stockage de carbone et de production de matériaux décarbonés. Nous nous sommes fixé un objectif de plantation de 1 milliard d'arbres d'ici à 2030, avec un accompagnement de l'État de 150 millions d'euros en 2023 et 250 millions en 2024 pour le renouvellement, la production de plants et l'adaptation des pépinières. Le deuxième enjeu est de travailler sur l'attractivité des métiers qui vont porter la transition écologique : s'il n'y a pas plus de stockage de bois en forêt, on ne tiendra pas l'objectif de neutralité carbone en 2050. Il nous faut donc des techniciens, des opérateurs, des ingénieurs. On a un travail de conviction à engager.

Sur l'aval, il y a la question de la réindustrialisation de la filière pour la 1^{ère} et la 2^e transformation du bois et la question de la construction bois, marquée encore par des freins normatifs...

Il faut des unités de transformation, notamment pour les feuillus. Nous allons mobiliser



Marc Fesneau : « Il faut des unités de transformation notamment pour les feuillus. »

ISABELLE LOUVIER / « SUD OUEST »

200 millions d'euros en 2024 pour répondre à cet enjeu, afin de moderniser les outils et en créer de nouveaux. Sur le volet de la construction, on avait en France une culture béton et briques. Le bois était, dans l'inconscient collectif, le matériau du passé et non celui de l'avenir. Or, si on veut décarboner la construction, on n'y arrivera pas sans le bois. On est donc en train, par le biais de décrets d'application conformes à la RE 2020 [la réglementation environnementale, NDLR], de confirmer que le bois est aussi solide, durable et sûr qu'un autre matériau. Enfin, il est indispensable d'instaurer un dialogue plus apaisé entre fores-

tiers et citoyens. S'il n'y a pas d'exploitation forestière, c'est le dépérissement forestier et les incendies de forêt. Le problème aujourd'hui, c'est le dérèglement climatique et non la gestion de la forêt.

La France compte 453 foyers de maladie hémorragique épizootique (MHE) sur les bovins. A-t-on affaire à une évolution galopante ? Comment l'État soutient-il les éleveurs ?

Il n'y a pas d'évolution galopante mais une progression géographique. La maladie va s'étendre à tout le territoire à terme. Elle n'est pas transmissible à l'homme et peut être mortelle pour l'animal. Son seul sujet :

elle est réglementée en Europe, obligeant tout arrêt de mouvement d'animaux sous réserve d'accords bilatéraux. En accord avec la Communauté européenne, nous avons pu en négocier avec l'Espagne et l'Italie. La meilleure façon d'aider les éleveurs est de leur permettre de sortir leurs bovins. La France exporte 1,1 million de têtes de jeunes bovins, pour 95 % vers l'Italie et l'Espagne.

Vous avez annoncé 400 millions d'euros pour l'accompagnement des éleveurs et ce, alors qu'un rapport de la Cour des comptes recommande une réduction des cheptels pour diminuer l'empreinte carbone. Comment justifiez-

vous votre stratégie ?

Ma priorité absolue, c'est de couvrir le besoin alimentaire de nos concitoyens et sur la viande bovine, nous sommes légèrement déficitaires (de 5 à 10 %). Donc créer qu'il faut décapitaliser 30 ou 40 % de nos élevages, c'est promettre de l'importation massive de pays tiers, sauf si chaque foyer baisse sa consommation de 30 à 40 % ! Deuxièmement, on a besoin de l'élevage dans notre stratégie de décarbonation, celle-ci reposant sur le renforcement des prairies. Enfin, nous pouvons décarboner par le biais de l'alimentation animale avec des aliments qui font que les animaux dégagent moins de méthane, et en arrêtant d'importer du soja issu de la déforestation. Les éleveurs ont de la marge de progression et on les accompagne.

La France s'est abstenue sur le vote de la Commission européenne concernant le glyphosate. Peut-on continuer à utiliser cet herbicide quand les études sur son impact sur la santé humaine se multiplient ?

La France a une position très claire : partout où on peut réduire en raison d'alternatives, on réduit. Après, il y a des domaines, comme l'agriculture de conservation, où on n'a pas de solutions. On a réduit en 2022 de 27 % l'utilisation de l'herbicide. Je ne me permets pas d'avis sur son impact sur la santé humaine. L'Efsa [Autorité européenne de sécurité des aliments, NDLR] et l'Agence européenne des produits chimiques concluent qu'elles n'ont pas d'éléments pour classer le glyphosate en produit cancérigène. Pourquoi, quand l'Efsa donne un avis demandant de retirer le S-métolachlore, elle serait crédible, et pas sur un avis différent sur le glyphosate ? Si on ne fait pas confiance à la science...